



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

Envoyé en préfecture le 19/09/2018
Reçu en préfecture le 19/09/2018
Affiché le 19 SEP. 2018
ID : 039-283900017-20180918-B2018_23-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil d'Administration

Séance du 18 septembre 2018

Membres en exercice : 5
Présents : 3
Nombre de votants : 3
Votes pour : 3
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Dates de la convocation :
22/8/2018

Délibération n° B 2018-23

Réforme, vente, cession de véhicules et matériels

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit septembre, à quatorze heures trente, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS) du JURA s'est réuni sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT.

Etaient présents : Madame Natacha BOURGEOIS, Messieurs Bernard AMIENS, Clément PERNOT.

Etaient excusés : Messieurs Daniel BOURGEOIS, François GODIN.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, R 1424-1 à R 1424-57, en particulier les articles L 1424-12, L 1424-27 et L 1424-30 ;

Vu le code de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015, relative à sa présidence, à la composition et l'élection de son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-16 du 19 juin 2018, relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-19 du 19 juin 2018, relative aux ajustements du guide des procédures internes de la commande publique ;

Vu la délibération du Bureau du Conseil d'Administration n° B 2018-20 du 25 juin 2018, relative à la réforme, vente, cession de véhicules et matériels ;

Vu le rapport de présentation, ci-après ;

Périodiquement, il vous est proposé de réformer des véhicules et matériels du SDIS.

Les nouvelles propositions de réforme sont détaillées dans le document joint.

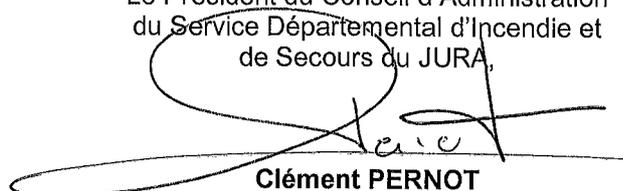
Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et d'approuver le tableau des réformes joint.

DECISION N° B 2018-23 DU 18 SEPTEMBRE 2018

Le Bureau, après en avoir délibéré, approuve le tableau de réforme tel que présenté, joint à la présente délibération.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu en
Préfecture le 19 SEP 2018
Affiché le 19 SEP 2018
Publié au Recueil des Actes
Administratifs du 3^{ème} trimestre 2018

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT